

Cabinet ESSNER - SELARL d'avocats au Barreau de Grasse

Le Saint Christophe - 3 rue de Bône - 06400 CANNES - Tél. 04.97.06.68.80
E-mail : essner@essner-avocats.com - Site internet : www.cabinet-essner.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN SEUL LOT

A AURIBEAU SUR SIAGNE 06810, 141 Chemin du Haut Couloubrier
Lotissement «LE PARC DES CONDAMINES»

UNE MAISON

élevée sur deux niveaux comprenant :

UN APPARTEMENT au rez-de-chaussée de 3 pièces principales, combles aménagés, cellier

UN APPARTEMENT au rez-de-jardin de 3 pièces principales, cave, cellier, belle terrasse en dallage

Superficie habitable totale 115.95 m² - Surface au sol totale 131.45 m²

L'accès se fait par la parcelle n°226, qui ne fait pas l'objet de la vente

Piscine en mosaïque hors d'usage

UN TERRAIN

Cette parcelle de terre est aujourd'hui enclavée, le seul accès possible est par la forêt, principalement par une voie pédestre située au fond de l'Allée des Oliviers à AURIBEAU SUR SIAGNE

AURIBEAU, petit village médiéval sur un éperon rocheux, avec son vieux village. La commune s'est extrêmement développée tout autour dans sa plaine qui l'entoure et sur les côtes environnantes, petites habitations modernes. Une population de 3200 habitants environ.

ADJUDICATION JEUDI 10 DECEMBRE 2026 à 9H

au Palais de Justice du TRIBUNAL JUDICIAIRE de GRASSE, 37, avenue Pierre Sémard

QUALITE DES PARTIES : La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU MORBIHAN, Société Coopérative à capital variable, identifiée au SIREN sous le numéro 777 903 816 et immatriculée au RCS de VANNES, dont le siège social est à VANNES CEDEX 89 (56956), Avenue de Keranguen, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice y domicilié en cette qualité.

Ayant pour Avocat postulant Maître Renaud ESSNER, Membre de la SELARL CABINET ESSNER,

DESIGNATION : Sur la commune de AURIBEAU SUR SIAGNE (06) Le Riou, 75 Route de St Jacques et 105 Chemin des Passerels :

- La parcelle cadastrée section AV n°189 comprenant une maison élevée sur 2 niveaux ;

- La parcelle cadastrée section AV n°315 : un terrain.

Lesdits biens ayant fait l'objet : - D'un PV de remaniement du 09 Avril 2004 2004 P 3190 et correctif du 7 Septembre 2004 dépôt 2004DI 4800 correctif du 31 Décembre 2004 dépôt 2004D21525 correctif du 27 Janvier 2005 dépôt 2005D1423 - D'un PV de cadastre du 25 Février 2009 2009 P 1461. A titre d'information : Commune d'Auribeau-Sur-Siagne. Les parcelles saisies, qui seront indiquées et décrites ci-après se trouvent dans ce qui est actuellement un lotissement «LE PARC DES CONDAMINES» à l'adresse 141 Chemin du Haut Couloubrier à AURIBEAU SUR SIAGNE.

DAT : + de 5 ans

OCCUPATION : L'appartement du RDC : inoccupé
L'appartement du RDJ : occupé par la partie saisie

Mise à prix : **830.000 €**

Consignation pour enchérir : 83.000 €

en un chèque de banque, libellé à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de GRASSE.

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de vente déposé au Greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE de GRASSE, sous le n°22/00141, qui est consultable au Cabinet ESSNER ou au Greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE.

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat postulant inscrit au Barreau de GRASSE. Il est nécessaire de procéder à une consignation entre ses mains, par chèque de banque, pour garantir sa solvabilité et les conséquences d'une éventuelle réitération des enchères.

SURENCHERE Une surenchère du dixième est possible dans les 10 jours à compter de l'adjudication, par ministère d'avocat inscrit au Barreau de GRASSE.

Les informations données dans cet avis sont indicatives et non contractuelles. Elles ne sauraient engager la responsabilité du poursuivant ni de son Avocat.

Pour tous renseignements, s'adresser au CABINET ESSNER. Tél. 04 97 06 68.80

VISITES : LE TERRAIN : Vendredi 27 Novembre 2026 de 10 h40 à 11 h40

LA MAISON : Vendredi 27 Novembre 2026 de 9 h 30 à 10 h 30 - Mercredi 2 Décembre 2026 de 14 h à 15 h